



# Information Piscine

Le cycle piscine pour les enfants de GS, CP, CE1 et CE2 va se dérouler à partir du 24 mai 2024 pour 5 séances.

Les séances seront le vendredi après-midi.



## Organisation des groupes :

**Niveau GS et CP :** de 14h10 à 15h50 (dans l'eau de 14h40 à 15h20)

**Niveau CE1 et CE2 :** de 14h50 à 16h30 (dans l'eau de 15h20 à 16h00)

**Dates des séances :** 24 et 31 MAI - 14, 21 et 28 JUIN

## Quelques consignes pour le bon déroulement de l'activité :

➤ Si votre enfant ne peut pas participer à l'activité pour raison de santé, merci de nous fournir un certificat médical (afin qu'il puisse rester avec un autre enseignant).

➤ Prévoir une tenue simple et adaptée, marquée au nom de l'enfant

⚠ *[ pas de collants pour les filles, cheveux attachés, boucles d'oreilles (elles ne seront pas retirées par les adultes...), jogging, chaussures sans lacets ... ]*

➤ Prévoir un sac à dos avec :

- une serviette

- un maillot de bain (pas de caleçons pour les garçons, éviter les 2 pièces pour les filles)

- un bonnet de bain (obligatoire)

- un sac plastique pour y mettre les vêtements mouillés

## Accompagnement des élèves :

Vous trouverez ci-dessous les dates des séances. Si vous pouvez accompagner, veuillez compléter le talon et le retourner à l'école pour le lundi 6 mai. Il est souhaitable que les personnes accompagnatrices puissent s'engager sur plusieurs séances.

Cet accompagnement est indispensable : sans accompagnateurs, les séances de piscine seront annulées.

➤ La passation d'un agrément est obligatoire pour accompagner. Vous devrez le transmettre à l'école. Pour l'obtenir, vous pourrez vous rendre à la piscine Odélis du Poiré le samedi, de 14h à 14h30. Merci de réserver auprès de l'accueil de la piscine (places limitées).

➤ L'Etat nous demande également d'attester de l'honorabilité de l'accompagnateur.

Concrètement, vous devez fournir à l'école un extrait du Bulletin n°3 du casier

judiciaire. Il est délivré gratuitement sur simple demande en ligne : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/>

A compléter et à retourner à l'école pour le lundi 6 mai. Merci.

Monsieur ou Madame ..... parent de : .....

pourra accompagner tous les vendredis.

pourra accompagner les jours suivants. (*entourer les jours sur le calendrier ci-dessous*)

24 Mai	31 Mai	14 Juin
21 Juin	28 Juin	

Gwendoline, Céline, Amélie, Christine, Lucie